Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Bouche d'égout commune dans ma propriété

Par RoMi

Bonjour,

Le promoteur a placé la bouche d'égout pour les eaux pluviales de toute la résidence dans mon jardin, ou l'on peut accéder que en passant dans ma maison. Je viens de le découvrir après la remise des clés.

Est-ce normal? Est-ce qu'il a le droit? Et si jamais il y avait des problèmes ou remontées qui payerait les dégâts dans mon jardin?

suis-je en droit de lui demander de mettre cette bouche d'égout ailleurs ?

merci pour votre aide